



Le 14/03/24

## **SYNDICAT C.G.T. DES TERRITORIAUX DE ROUEN**

53 Bourg l'Abbé - 76000- ROUEN

Tél : 02 35 00 29 20

E.Mail : [territoriauxrouen@free.fr](mailto:territoriauxrouen@free.fr) ou [syndicat.cgt@rouen.fr](mailto:syndicat.cgt@rouen.fr)

### **Déclaration au Comité Social Territorial du 30 Mai 2024**

**Monsieur le Maire,**

Nous profitons de ce CST pour vous faire part du climat social actuel.

Dans un premier temps sachez que nous sommes ravis de vous voir physiquement ça change un peu du petit écran.

La clause de revoyure sur l'évolution du régime indemnitaire est engagée par votre administration et nous tenions à vous remercier sur le respect de votre parole. Des données chiffrées nous ont été transmises ce qui donne du sens à nos propositions. L'administration nous a informé que vous souhaitez une mise en place du nouveau dispositif dès la paye de janvier 2025, je vous répondrais je suis comme Saint Thomas « je crois ce que je vois ».

Ce chantier est important avec des coûts financiers conséquents, comme toutes évolutions salariales, le budget de la ville sera impacté mais il est nécessaire que tous les agents puissent avoir du pouvoir d'achat supplémentaire et je sais que vous y êtes personnellement attaché. Comme nous l'avons souligné également en séance sur ce sujet, il y a des dispositifs légaux et réglementaires qui viennent se greffer à cette évolution notamment pour la filière police municipale et les auxiliaires de puéricultures. Ces deux filières sont en attente d'actes forts de votre part car ces deux métiers sont extrêmement en tension avec des difficultés de recrutement, des turn-over réguliers et des collectivités qui démarchent même dans ces services pour quelques centaines d'euros supplémentaires. En ce qui concerne la police municipale, vous ne pouvez pas avoir un des meilleurs postes de police de la métropole au niveau équipement, locaux, moyens techniques, etc et une des polices municipales qui a le plus bas régime indemnitaire de la métropole donc il est urgent de revaloriser nos collègues.

Cette première partie d'intervention donne une bonne image du dialogue social sauf qu'il se ternit pour le reste.

Vous vous étiez également engagé en 2021 sur la clause de revoyure sur le temps de travail, la CGT a fait des propositions à la Direction Générales des Services, il y a plusieurs mois sur des modifications d'horaires à la DEPN et des demandes d'élargissement des critères pour les sujétions particulières, à ce jour c'est silence radio.

Puis au vu du nouveau dispositif en Janvier 2024 sur l'élargissement des secteurs pour les QPV, la CGT a sollicité la DRH pour que les agents puissent bénéficier de cette bonification le plus rapidement possible. Résultat 6 mois d'attente pour nos collègues de la police municipale avec un effet rétroactif, heureusement d'ailleurs et pour le reste des collègues 7 mois d'attente. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi autant de temps sur la mise en place ? C'est incompréhensible. Nous profitons également pour vous le dire de vive voix, nous allons entamer une procédure contre la Ville pour l'octroi de la NBI car de nombreux collègues n'en bénéficie pas alors qu'ils sont éligibles. La DRH retire du champ d'application les sites qui sont en périphérie des secteurs concernés sans aucune explication, donc pour ces raisons et en tant que défenseurs des salariés, nous avons pris conseil auprès de notre avocate pour constituer un dossier.

Concerant la Direction de la DTE, je vous en ai fait part au dernier CST, les agents de la vie scolaire sont à bout, pour vous donner un aperçu de la reconnaissance de la Direction envers les agents RO, ATSEM et agents d'entretien, lors du versement de la CIA, la majorité des RO n'ont pas bénéficié du CIA, choix de la Direction sans explication par contre côté animation tout le contraire. Les agents accompagnés par la CGT ont effectué un recours auprès de Mr Lahoche qui a constaté l'iniquité d'attribution et il a pu répondre favorablement aux demandes des agents. Le sujet présenté ce jour, démontre bien, le rapport de force que veut instaurer la Direction. Il y a encore quelques semaines suite à nos alertes et aux dysfonctionnements relevés, la direction nous avait informé que l'élargissement de l'expérimentation sur les autres groupes scolaires ne se feraient pas de suite et les agents seront mis au courant et concertés. Aujourd'hui c'est tout l'inverse, les agents l'apprennent par le biais syndical car nous leurs avons transmis le rétro planning. Ils sont, je vous le dis dégoutés du peu de considération qu'à la direction envers eux. Et cerise sur le gâteau, ce matin une note de service est tombée pour les collègues titulaires de la vie scolaire faisant partie de l'équipe volante, je vous cite l'extrait « pour des contraintes de service, la collectivité fait le choix de modifier le fonctionnement des remplacements des agents de l'équipe volante. A partir du lundi 3 juin vous serez contacté la veille ou le matin à partir de 7h45, nous vous demandons d'être sur rouen à 7h45 et vous pourrez patienter à la papote ou dans le lieu de votre choix en attente de l'appel pour votre lieu d'affectation. ». Mr le Maire puisque c'est un choix de la collectivité et vous êtes notre employeur donc pouvez-vous nous expliquer ce choix car l'ensemble des agents concernés sont consternés de cette décision et de la brutalité d'application.

Alors quid des agents de l'équipe volante qui commencent à 7h, voilà encore une note farfelue pour frustrer nos collègues et les dégouter de la ville sachant que même la Direction Générale des Services n'est pas au courant. La DTE serait-elle, une fois de plus une Direction à part des autres ?

Et pour finir sur le volet RH, nous rencontrons beaucoup trop d'agent brisés, usés, cassés par le travail, reconnus inaptes par le conseil médical et très régulièrement imputables à la collectivité qui sont laissés à l'abandon. Pourtant un dispositif mis en place il y a plusieurs mois devait être un levier pour l'accompagnement de ces agents, on ne peut pas dire que c'est pire qu'avant mais c'est pas mieux. On pousse les agents qui veulent retravailler et qui sont attachés à la collectivité à se mettre en arrêt de travail, à poser des congés, à chercher ailleurs car pour eux il n'y a plus de place. Récemment, j'ai sollicité la RH car un agent en fin de préparation à la reconversion professionnelle qui a donné entière satisfaction dans son nouveau service s'est vu à la fin de ce parcours essuyé un refus de la RH pour être positionné sur ce poste et s'est vu proposer une mise à la retraite pour inaptitude définitive à tous métiers de la fonction publique alors que le médecin de prévention précise qu'elle est apte à travailler et encore plus sur son poste actuel. Des situations comme celles-là nous en avons des dizaines, où les agents sont laissés seuls dans leur détresse, leur question sur leur devenir et à batailler contre l'administration, à avoir beaucoup de mal à contacter un interlocuteur dans ce service enfin bref. Ce dispositif ne convient à personne ni à nous ni aux agents concernés et j'espère pas à l'administration. Mr le Maire nous comptons vraiment sur vous, pour faire passer le message à vos équipes sur ce point et nous restons à votre disposition pour évoquer ces situations.

Et cheveux sur la soupe, le virement de la paye qui pose de nombreux tracas à nos collègues ces derniers mois. Comment expliquer à nos collègues que plus ça va plus notre paye arrive tard et durant ce battement les prélèvements continuent de tomber et les agios s'additionnent. Alors quand vous touchez un revenu, deux voire trois fois supérieur à un agent, vous me direz cela ne doit pas être un souci mais. Quand vous êtes comme de nombreux collègues à être légèrement au-dessus du SMIC, ce n'est pas la même relation avec le banquier. Alors merci Mr le Maire de faire en sorte que le service concerné et la trésorerie virent les paies sans retard.

Pardonnez-moi pour cette longue déclaration, mais j'avais des choses qui me restent en travers de la gorge depuis plusieurs semaines alors je préfère vous le dire de vive voix avant de déposer un préavis de grève local durant les prochains événements culturels ou festifs.

**LAROSE Guillaume secrétaire général, déclaration CST du 30 Mai 2024.**